

sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office dans une semaine environ.

65 Je veux aussi mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina, avec qui vous avez peut-être parlé au téléphone, et qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office; par Nicole Uwimana et Ousmane Kouyate qui sont préposés à l'accueil et que vous avez sans doute rencontrés en arrivant; par madame Brunelle-Amélie Bourque qui est chargée de la logistique.

70 Alors, la séance ce soir devrait prendre fin vers, j'imagine, 22 h 30 au plus tard, si tout se passe comme prévu. Nous prendrons une pause d'une dizaine de minutes à mi-parcours.

75 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat soit serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui ne seront pas reçus.

80 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos qui sont tenus ce soir, les représentants de la Ville pourraient utiliser leur droit de rectification. C'est la présidente, c'est-à-dire moi-même qui leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la toute fin de la séance seulement. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait ou des données et non pas d'émettre un commentaire ou un avis de la part de la Ville.

85 Alors j'invite immédiatement monsieur Jonathan Cha qui est déjà installé. Je vous propose aussi de nous présenter votre collègue.

M. JONATHAN CHA :

90 Bonsoir! Il s'agit de Guillaume Archambault-Lelièvre qui est stagiaire en urbanisme à la Société du parc Jean-Drapeau.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous comprenez bien jusque dans le fond de la salle? Ça va? Oui. Allez-y, continuez.

95

M. JONATHAN CHA :

Très bien. Merci de nous recevoir. Donc je représente donc la Société du parc Jean-Drapeau qui est une société paramunicipale de Montréal dont la nouvelle mission que se donne le parc est de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer le parc Jean-Drapeau formé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame sises au cœur du fleuve Saint-Laurent.

100

Vous n'êtes pas sans savoir que le parc a amorcé une démarche de Plan directeur déjà il y a trois ans et qu'elle a fait appel à l'Office de consultation publique en 2018 pour tenir une consultation dont de nombreuses recommandations ou les principales ont fait état de l'importance du retour à la notion de grand parc urbain animé vert et bleu, de l'affirmation résolue du caractère public et accessible du parc et de la nécessité d'une cohabitation harmonieuse entre les différentes activités et différents usages du parc.

105

En faisant du développement durable, de l'innovation, de la gouvernance ouverte et de la qualité de l'expérience des usagers le canevas de base de son Plan directeur, le parc Jean-Drapeau établit maintenant comment il pourra reconnecter les îles avec le fleuve, préserver et mettre en valeur les patrimoines dont il est fiduciaire, présenter une offre d'activités variées à faible empreinte écologique, promouvoir l'excellence en design et créer une structure financière et administrative cohérente et efficace.

110

115

Le parc souhaite donc profiter ou saisir l'opportunité que représente la consultation sur le secteur Bridge-Bonaventure pour s'assurer en fait que le parc et les îles soient pris en compte dans la réflexion sur tout ce secteur afin notamment de consolider les liens tant physiques que

120

symboliques entre le secteur Bridge-Bonaventure et particulièrement la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau.

125 Donc dans ma brève allocution, j'aborderai donc trois thèmes présents dans le mémoire, à savoir la mobilité, le patrimoine et l'environnement, trois thèmes chers donc au Plan directeur du parc Jean-Drapeau.

130 Donc le parc est accessible par cinq points d'entrée, notamment par le métro mais également par des ponts et particulièrement par le pont de la Concorde qui est un lien cycliste et automobile important qui permet de relier différentes infrastructures dont le casino situé sur l'île Notre-Dame. L'une des problématiques que reconnaît le parc, c'est qu'effectivement, la Cité du Havre représente une porte d'entrée via le pont de la Concorde où il y a effectivement la route verte aussi qui est située sur le pont. Il y a des enjeux de sécurité, des enjeux d'identité, des enjeux d'expériences liées à la traverse et à l'arrivée du parc, également un enjeu de distance
135 puisque'il faut plus de quatre kilomètres en vélo depuis le Vieux-Montréal pour accéder au parc Jean-Drapeau depuis le pont de la Concorde.

140 Un élément qui a été soulevé également pendant les consultations est de savoir que de nombreux automobilistes utilisent l'avenue Pierre-Dupuy, le pont de la Concorde et enfin le chemin MacDonald au parc Jean-Drapeau pour accéder au pont Jacques-Cartier. Cette situation de circulation de transit est très problématique pour le parc Jean-Drapeau puisque, non seulement il crée du trafic et de la congestion automobile, mais nuit également donc à l'expérience des usagers du parc.

145 Donc dans le Plan directeur du parc Jean-Drapeau, le développement d'une mobilité durable et conviviale est l'une des priorités. Évidemment, le pont de la Concorde et le secteur de la Cité du Havre et le secteur Bridge-Bonaventure fait partie de la réflexion, disons, plus large en termes de mobilité.

150 Donc en termes de recommandations au point de vue de la mobilité, le parc souhaite

155 profiter de l'opportunité que représente la construction du REM et l'implantation de la station du bassin Peel pour développer une stratégie intégrée de mobilité se déployant vers le canal Lachine, le Vieux-Montréal, la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau. Ça serait donc l'occasion également de renforcer les corridors cyclables et d'avoir donc des accès quatre saisons qui sont conviviaux et agréables.

160 C'est aussi l'occasion d'implanter un lien en transport en commun qui est actuellement inexistant par la Cité du Havre et le pont de la Concorde, une ligne qui pourrait desservir également les résidents de la Cité du Havre et des secteurs avoisinants obligés actuellement donc de recourir à un service de navette privé.

165 C'est l'occasion aussi de mettre en valeur le pont comme tel pour en faire plutôt une esplanade qui pourrait donc être à la fois aménagée et inclure donc des transports actifs. La possibilité d'utiliser également la connectivité entre le parc, le parc de Dieppe, qui est l'extrémité de la pointe nord de la Cité du Havre et le Vieux-Montréal, que ce soit par une navette fluviale ou voire même une passerelle levante qui pourrait être reliée notamment aux grands quais. Et, enfin, intervenir sur le réseau routier de manière à dissuader la circulation de transit entre le pont Jacques-Cartier et ultimement le pont Victoria.

170 Deuxième thème qu'on voulait aborder, la question du patrimoine. Donc le secteur notamment de la Cité du Havre et les îles partagent un patrimoine commun, celui d'être un lieu construit en bonne partie pour accueillir l'Exposition universelle de 1967. C'est un secteur qui partage des patrimoines, qui partage une histoire, qui partage certains usages, qui partage également des vues impressionnantes vers le fleuve, vers le centre-ville et vers le Vieux-Port et où les berges pourraient faire l'objet d'une stratégie commune.

180 Donc dans l'optique d'assurer une pérennité en fait des éléments patrimoniaux qui se retrouvent sur l'ensemble de ces territoires qui sont à l'heure actuelle dégradés, autant à la Cité du Havre qu'au parc Jean-Drapeau – on peut inclure aussi La Ronde puisque ce secteur fait aussi partie des témoins importants de l'Expo – il y a là une stratégie commune qui pourrait être

occupée. Et, enfin, la Cité du Havre également est située au milieu du fleuve mais les relations avec le fleuve sont plutôt inexistantes ou difficiles en termes d'accès physique.

185 Donc le parc a procédé dans les derniers mois à des études sur le parc mais également a procédé à l'étude du secteur de la Cité du Havre qui a également du secteur de La Ronde et, par la suite, la Ville de Montréal, à la demande du parc Jean-Drapeau, a réalisé deux énoncés de l'intérêt patrimonial de La Ronde et de la Cité du Havre, ce qui nous permet d'avoir une compréhension beaucoup plus élargie finalement du patrimoine des îles dans le secteur.

190 Donc les recommandations au niveau du patrimoine. Nous proposons qu'une stratégie globale soit adoptée pour conserver et commémorer le patrimoine de l'Expo 67, donc sous différentes formes; qu'une reconnaissance patrimoniale puisse être accordée aux témoins architecturaux et artistiques et paysagers de l'Expo sous la Cité du Havre et cette
195 reconnaissance pourrait effectivement donc être élargie à l'ensemble du territoire des îles; que le projet de réhabilitation de la Place des Nations qui est en cours actuellement soit aussi l'opportunité, notamment en termes de mobilité, de vocation, de programmation, d'être pris en compte dans la planification plus élargie du territoire Bridge-Bonaventure; qu'une stratégie soit adoptée pour favoriser des accès aux berges en continu, au travers d'un parcours riverain; et,
200 enfin, que la promenade Fleuve-Montagne soit prolongée pour inclure la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau dans un parcours bonifié.

 Troisième et dernier thème : l'environnement et la biodiversité. Le parc regorge
205 d'espaces naturels de qualité mais entrecoupés de lieux plus durs, moins aménagés ou de moins grande qualité. C'est également le cas à la Cité du Havre qui présente des grands espaces verts de très grande qualité mais également est en contact avec des grands espaces industriels ou des espaces non aménagés.

 Donc la problématique qu'on veut soulever ici, c'est l'importance d'avoir des systèmes
210 naturels en continu entre les îles et entre la Cité du Havre. Le parc Jean-Drapeau s'est doté d'un

plan vert forestier notamment mais toute la question des changements climatiques, de l'intervention à une échelle plus grande devrait effectivement inclure des territoires élargis notamment pour lutter contre les îlots de chaleur.

215

Donc ce qu'on souhaite ici, c'est de profiter du Plan directeur du parc Jean-Drapeau et de la consultation Bridge-Bonaventure pour réfléchir à la qualité d'un environnement davantage vert et bleu qui mettrait de l'avant la naturalisation des berges, la valorisation des milieux fragiles, la régénération des communautés forestières, la création d'écosystèmes et de corridors écologiques pour la faune et de favoriser le verdissement.

220

Donc les recommandations que nous mettons de l'avant : que la Ville de Montréal étudie la possibilité de faire l'acquisition des terrains privés et fédéraux de la Cité du Havre à proximité du parc afin d'assurer la conservation des espaces verts pour que ces lieux accueillent des usages publics et continuent d'offrir une biodiversité; de s'assurer que le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure soit intégré à son environnement qui permette de bonifier le réseau des parcs et le parcours riverain de la Ville de Montréal du pont Samuel-De Champlain jusqu'au parc; de développer une stratégie intégrée de végétalisation des berges du secteur Bridge-Bonaventure et du parc dans un souci de favoriser la biodiversité aquatique; et, enfin, évaluer les possibilités d'implanter un corridor écologique à même les aménagements futurs du tablier du pont de la Concorde afin de relier entre eux les milieux naturels de la Cité du Havre et ceux du parc Jean-Drapeau.

225

230

Donc, pour conclure, dans notre volonté de conservation, dans la réalité aussi que le secteur Bridge-Bonaventure et la Cité du Havre jouent un rôle de porte d'entrée significative pour le parc Jean-Drapeau, il est souhaitable que les notions de développement durable, de mobilité, de protection de patrimoine, de mise en valeur des écosystèmes soient mises en relation entre nos territoires pour ultimement de meilleurs résultats. Je vous remercie.

235

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Cha. On aurait peut-être quelques questions à vous poser. Si on suit l'ordre de vos recommandations autour de la mobilité, je pense que mon collègue ici en aurait.

245 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Alors, justement, j'aurais une question par rapport à la mobilité et vous nous dites bien que vous avez 300 000 cyclistes par an qui vont, passent. Mais vous parlez aussi de ces fameuses autos navetteurs qui court-circuitent les rues de Montréal pour aller chercher un accès
250 au pont Jacques-Cartier. Nous aimerions savoir si vous avez chiffré ce montant d'automobiles qui utilisent ce passage par le parc pour rejoindre le pont Jacques-Cartier spécifiquement. Est-ce que vous avez des chiffres à nous apporter là-dessus?

255 **M. JONATHAN CHA :**

Oui, c'est une très bonne question. Il y a une étude qui a été faite il y a quelques années, qui avait effectivement procédé à des comptages. Donc le parc Jean-Drapeau pourrait vous fournir ces données.

260 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourriez nous les faire parvenir?

265 **M. JONATHAN CHA :**

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

270 Ça serait utile.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui, nous aimerions beaucoup les recevoir pour pouvoir décortiquer le trafic plus finement.

275

M. JONATHAN CHA :

Parfait.

280

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

285

Au plan du patrimoine, une de vos recommandations concerne le prolongement de la promenade Fleuve/Montagne pour qu'elle inclue la Cité du Havre et puis le parc Jean-Drapeau. J'aimerais vous entendre un peu là-dessus et voir entre autres comment, vous... En ce moment, si mon souvenir est bon, la promenade se termine au bout de la rue McGill vis-à-vis des écluses. Comment ça traverserait, comment la promenade traverserait-elle le secteur pour aller rejoindre le parc Jean-Drapeau?

290

M. JONATHAN CHA :

Oui. Bien, en fait, évidemment, par probablement des nouveaux aménagements accessibles et plus conviviaux, notamment à travers la Pointe-du-Moulin et à travers l'autoroute Bonaventure et la Cité du Havre et le pont de la Concorde qui sont finalement tous des lieux très significatifs mais dont l'aménagement, disons, n'est pas très invitant pour les piétons actuellement. Donc cette recommandation-là effectivement amène à des interventions finalement

295

300

physiques pour avoir un parcours intéressant.

De l'autre côté, elle porte aussi sur la notion de narration et d'histoire qui est liée finalement à la promenade avec l'aspect symbolique selon tous les thèmes qui ont été développés. Les études ont démontré que c'est un parcours qui est extrêmement riche jusqu'aux îles et qui pourrait bénéficier et augmenter encore davantage ce concept-là de la montagne et du fleuve. Parce que quand on regarde le tracé ici, on se rend compte que c'est une promenade Fleuve-Montagne mais on ne va pas sur la montagne et on ne va pas dans le fleuve. Donc on pourrait finalement dans une phase 2 et peut-être 3...

LA PRÉSIDENTE :

Aller au fleuve.

M. JONATHAN CHA :

... agrandir effectivement donc ce projet.

LA PRÉSIDENTE :

C'est un projet de cohérence que vous avez.

M. JONATHAN CHA :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

M. DAVID HANNA, commissaire :

335 Oui. Pourrais-je aussi poser une question sur le volet patrimoine? Et je réfère à votre page 10, vous faites vos recommandations et notamment la recommandation numéro 2 qui m'intrigue beaucoup. Je vous permets de chercher. Oui, voilà.

M. JONATHAN CHA :

340 Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

345 Alors, vous proposez donc une reconnaissance patrimoniale aux témoins architecturaux de la Cité du Havre, ce qui paraît très logique et tout, parmi tant d'autres recommandations à caractère plus patrimonial. Mais dans la deuxième partie de votre recommandation 2, vous dites quelque chose d'assez intéressant :

350 « *Que cette reconnaissance pourrait être autonome ou découler de l'agrandissement des limites du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène, Notre-Dame, Cité du Havre, La Ronde.* »

Donc c'est révolutionnaire, attention! Vous voulez dire que vous proposez que le parc Jean-Drapeau soit agrandi physiquement pour incorporer toute la Cité du Havre ou non? Est-ce qu'on se trompe? Clarifiez votre pensée.

355 **M. JONATHAN CHA :**

360 Oui. En fait, c'est qu'actuellement, il y a un site patrimonial donc qui est cité donc de l'île Sainte-Hélène qui, en fait... Bon, on voit très bien ici. Donc ça, ce qui est en rouge foncé, c'est les secteurs de valeur exceptionnelle, mais le site patrimonial, c'est la limite verte de l'île Sainte-

Hélène, donc qui exclut le grand stationnement et qui exclut le territoire de La Ronde, qui exclut également l'île Notre-Dame, auxquels il faut rajouter en fait le pont de la Concorde. Parce que le pont de la Concorde est inscrit dans le règlement donc jusqu'au moment où il se dépose sur la Cité du Havre, donc il y a donc un certain lien là à faire.

365

L'une des propositions qu'on fait ici, c'est finalement d'étendre ces limites-là pour inclure La Ronde qui est, selon nous, une erreur historique, également d'inclure l'île Notre-Dame et la Cité du Havre pour avoir finalement un site patrimonial élargi avec lequel vient donc une réglementation plus précise, notamment en ce qui a trait aux témoins architecturaux et autres qui sont reconnus comme étant...

370

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Donc j'avais bien compris.

375

M. JONATHAN CHA :

Voilà.

380

M. DAVID HANNA, commissaire :

Ça serait peut-être utile que vous l'auriez mise en recommandation autonome...

385

M. JONATHAN CHA :

Oui.

390

M. DAVID HANNA, commissaire :

... parce que c'est quand même une recommandation très importante celle-là plutôt

qu'une annexe à une deuxième.

M. JONATHAN CHA :

395

Oui, absolument.

M. DAVID HANNA, commissaire :

400

Parce que c'est quelque chose de vraiment...

M. JONATHAN CHA :

405

Et, dans le fond, la démarche qu'on a suivie dans les dernières années, on a fait une étude historique et paysagère et patrimoniale de l'île Sainte-Hélène, suivie d'un même type d'étude sur Notre-Dame, et ensuite Cité du Havre, et ensuite La Ronde. Donc on a aujourd'hui quatre documents qui nous montrent la richesse historique et patrimoniale de ces territoires et toutes ces études ont mené à des énoncés d'intérêt patrimonial, ce qui fait qu'on a aujourd'hui la connaissance pour être capable d'aller de l'avant, du moins pour étudier une telle possibilité.

410

Dans la suite de votre question, la recommandation n'est pas nécessairement – pour faire suite à ça – n'est pas nécessairement d'élargir les limites du parc Jean-Drapeau.

M. DAVID HANNA, commissaire :

415

Mais le site du patrimoine.

M. JONATHAN CHA :

420

On parle plutôt du site du patrimoine.

LA PRÉSIDENTE :

Du patrimoine.

425

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait.

430

M. JONATHAN CHA :

Et, comment dire, si une recommandation de votre part était faite en ce sens, c'est sûr que le parc y porterait évidemment attention.

435

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

440

Une toute petite dernière question, toujours en ce qui a trait au patrimoine. Je comprends que ce que vous souhaitez, c'est une forme de proximité entre la Cité du Havre et tout le secteur Bridge-Bonaventure et le parc Jean-Drapeau pour des raisons historiques.

445

M. JONATHAN CHA :

Absolument.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

450

Votre recommandation numéro 3, je me demande pourquoi vous souhaitez que le projet

de la Place des Nations soit pris en compte dans la planification urbaine de Bridge-Bonaventure.

455 **M. JONATHAN CHA :**

En fait, la Place des Nations qui, d'ailleurs, a fait l'objet d'une demande de classement auprès du ministère de la Culture en parallèle du projet de réhabilitation, la Place des Nations, c'est la pointe sud de l'île Sainte-Hélène à travers laquelle passe le pont de la Concorde, donc le
460 lien avec le parc et la Cité du Havre. Donc si on imagine des stratégies de mobilité, qu'elles soient de la navette, qu'elles soient du transport actif, piétons, navette, transport en commun, cyclisme, on peut imaginer qu'il y a un arrêt ou qu'il y a une relation à faire. Même chose avec la pointe de la Cité du Havre. Donc ce sont, en fait, des potentiels d'usages qu'on pourrait imaginer.

465 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Je comprends qu'on parle de lien ici, tout simplement.

470 **M. JONATHAN CHA :**

Exact, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

475 Très bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Une autre question concernant... En fait, dernier bloc de recommandations sur la
480 biodiversité, vous parlez de... La première recommandation est à l'effet d'étudier l'opportunité... Que la Ville étudie l'opportunité de faire l'acquisition de terrains privés et fédéraux à la Cité du Havre pour en assurer la conservation puis en faire des espaces de biodiversité. À quels terrains

référez-vous précisément?

485

M. JONATHAN CHA :

En fait, la majorité des espaces verts, surtout au centre de la Cité du Havre, ne sont pas d'accès public.

490

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

495

M. JONATHAN CHA :

Donc appartiennent à une entité fédérale, avec des affiches *Interdit de passer*.

LA PRÉSIDENTE :

500

Oui.

M. JONATHAN CHA :

505

Pourtant, ce sont les espaces qui ont la plus grande qualité paysagère de la Cité du Havre dans lesquels on retrouve plusieurs traces et ruines de l'Expo. Donc il y a là un double potentiel : le potentiel d'espace vert et le potentiel patrimonial qui ne sont pas exploités.

LA PRÉSIDENTE :

510

O.K.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

515 On parle du parc vestiges?

M. JONATHAN CHA :

520 Oui. Notamment, dans l'étude qu'on a réalisée, ce qu'on appelle notamment le secteur de parc vestiges qui est ce grand terrain entre l'ancien Musée d'art contemporain et les habitations.

M. DAVID HANNA, commissaire :

525 Mais ne comprenant pas le terrain privé du promoteur de... voyons, de projet O.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

530 Profil O.

M. JONATHAN CHA :

Profil O.

535 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Profil O.

M. JONATHAN CHA :

540 Non. On ne parle pas des terrains résidentiels ici, on parle uniquement...

M. DAVID HANNA, commissaire :

545 O.K. Je voulais être clair. Dernière question pour ma part, du moins.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

550

M. DAVID HANNA, commissaire :

Volet environnement et ça touche à la page 13, donc à la fin, fin, fin. Votre dernière question : d'évaluer les possibilités d'implanter un corridor écologique à même le tablier du pont. Cela m'intrigue beaucoup. On a vu une photo en fin, mais je voulais juste que vous élaboriez là-dessus. On a bien compris qu'il s'agit de six voies carrossables qui, à l'origine, allaient servir à du navettage Rive-Sud-Montréal, bon, réduit ensuite à quatre voies carrossables, et puis piste cyclable et tout. Mais, vous, vous avez un autre concept. Alors, pouvez-vous nous éclaircir ce concept par rapport aux voies, au nombre de voies. Qu'est-ce que vous voyez exactement comme corridor écologique à travers ce pont?

560

M. JONATHAN CHA :

Oui. En fait, on continue à avoir évidemment une circulation automobile double sens sur ce pont, mais également un lien cyclable double sens, mais on souhaiterait récupérer une épaisseur ou une bande relativement significative pour profiter des vues assez extraordinaires sur la ville, le parc et le pont Jacques-Cartier. Donc l'aborder comme un espace public également, donc faire partie de l'expérience de traverse, mais également d'avoir une masse végétale suffisamment importante pour qu'effectivement, on puisse imaginer des passages fauniques. Et c'est un peu l'objectif aussi dans le Plan directeur du parc Jean-Drapeau, c'est d'être capable de travailler à relier.

570

575

Donc pour qu'un corridor écologique et pour qu'il y ait de la faune qui puisse s'y établir ou migrer, il doit y avoir une continuité assez importante donc d'une masse, d'un certain type de végétation. Donc c'est ce qu'on souhaite, nous, dans le Plan directeur, c'est de relier à travers un travail de pont également, les espaces verts, mais que ça se poursuive sur le pont de la Concorde pour ensuite longer en fait probablement l'avenue Pierre-Dupuy.

580

L'idée, c'est vraiment de créer un réseau qui pourrait s'étendre sur de nombreux kilomètres. Mais, pour ça, il ne faut pas seulement planter des bacs à fleurs ou des rangées d'arbres, il faut des strates végétales d'une certaine épaisseur pour que la végétation, la faune et la flore puissent...

585

M. DAVID HANNA, commissaire :

Et donc, pour préciser, selon votre expérience, est-ce que vous parlez de deux voies carrossables? Trois voies carrossables? Est-ce que vous avez une idée de la largeur que ça vous prend pour un corridor écologique que vous souhaitez voir?

590

M. JONATHAN CHA :

On n'a pas encore développé ce projet-là plus particulièrement, mais on est en discussion avec les gens de la voirie, au pont-tunnel à la Ville pour justement initier cette discussion-là.

595

M. DAVID HANNA, commissaire :

Je vous invite à effectivement continuer.

600

M. JONATHAN CHA :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

605

Moi, j'ai une petite question de curiosité. Quels animaux traversent ce pont-là?

M. JONATHAN CHA :

610

Actuellement, il n'y en a pas.

LA PRÉSIDENTE :

615

Pardon?

M. JONATHAN CHA :

Actuellement, il n'y en a pas.

620

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y en a pas?

M. JONATHAN CHA :

625

Il n'y en a pas, en tout cas d'un point de vue terrestre, mais en m'en venant ici tantôt sur le pont du Cosmos, j'ai croisé un renard. Donc on pourrait donc élargir notamment l'habitat de...

LA PRÉSIDENTE :

630

Parfait. Alors il me reste à vous remercier.

M. JONATHAN CHA :

635 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

640 J'invite maintenant monsieur Côté, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur, allez-y.

M. DENIS F. CÔTÉ :

645 Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires, bonsoir! Merci de m'accueillir. Je suis Denis Côté, chargé de projet chez Jeunes Sportifs Hochelaga, organisme de hockey mineur fondé en 1963. Bien que JHS se consacre surtout à sa douzaine d'équipes de hockey sur glace, nous menons aussi d'autres projets dont une proposition de centre sportif intérieur que nous appellerons ici le multisport. Ma comparution de ce soir consiste en des extraits du mémoire que nous avons déposé sur le site de l'OCPM il y a une semaine. Quant aux dix-huit images qui défileront, je n'aurai pas le temps de les commenter. Cependant, elles sont numérotées en bas à droite, au cas où vous auriez des questions à leur sujet.

650 C'est ma quatrième présentation de ce projet lors de consultations publiques. D'abord, dans notre arrondissement en 2017, puis pour le parc Jean-Drapeau en 2018, et ensuite, pour l'ensemble de la ville au sujet des loisirs en juin 2019.

655 Puisque nous parlons ici d'un secteur dans le centre-ouest de la ville, près de Pointe-Saint-Charles et de Griffintown, nous proposons ce multisport à la Ville de Montréal en sachant que nous serions mal placés pour le gérer. L'emplacement proposé est le rectangle rouge pointillé sur cette image numéro 4 entre le bassin Peel et le Costco. Ce serait à la Ville de trouver pour le multisport un opérateur compétent qui a fait ses preuves dans la gestion de plateaux sportifs.

660